

SCOLARITE ANTERIEURE :

Année Scolaire	Classe	Etablissement fréquenté : NOM et LOCALITE
2014/2015		
2015/2016		
2016/2017		
2017/2018		
2018/2019		
2019/2020		

Listes des pièces à fournir :

- **Le présent dossier dûment rempli et signé.**
- **Une lettre de motivation pour inscrire votre enfant à l'Ecole Jeanne d'Arc de Montrouge.**
- **Les photocopies des bulletins trimestriels ou des résultats de période de l'année en cours ainsi que de l'année précédente**
- **Une photocopie du livret de famille.**
- **Certificat des vaccinations OBLIGATOIRES ou photocopie du carnet de santé.**
- **Une photo d'identité, collée en haut et à droite du recto du présent document.**
- **1 carnet de timbres au tarif en vigueur**
- **EXEAT et CERTIFICAT DE RADIATION délivré par l'Etablissement où l'enfant «était inscrit précédemment (à fournir impérativement avant la rentrée de l'enfant dans l'école).**
- **CERTIFICAT de Baptême pour les enfants baptisés**
- **Par ENFANT, le versement de 40 € à l'ordre de l'Institution Jeanne d'Arc pour le traitement administratif du dossier. Cette somme restera acquise par l'établissement.**
- **Par FAMILLE, un acompte de 200 €, à l'ordre de l'Institution Jeanne d'Arc sera déduit de la facture annuelle 2020-2021 et sera encaissé après inscription de l'enfant.**

En cas de désistement cet acompte reste acquis par l'établissement. En cas de déménagement ou de mutation, les 200 € seront remboursés uniquement sur justificatif.

CONDITIONS d'INSCRIPTION à l'ECOLE JEANNE d'ARC de MONTROUGE :

- L'adhésion de la famille au projet éducatif et au règlement intérieur
- Le nombre de places disponibles
- Après examen de la demande, une première réponse vous sera rapidement donnée, pouvant déboucher sur un rendez-vous.
- L'acceptation peut être en attente des résultats du 1^{er} trimestre ou de ceux du 2^d trimestre.
- En cas d'acceptation, l'inscription n'est définitive qu'après l'envoi à l'établissement :
 - **du bulletin du 3^{ème} trimestre comportant l'avis de passage dans la classe pour laquelle l'inscription a été demandée.**
 - **l'exeat de l'établissement d'origine.**

Si le dossier est refusé, les deux chèques et les timbres vous seront retournés.

Nous approuvons le projet éducatif et le règlement intérieur de l'Institution Jeanne d'Arc. Nous nous engageons, pour la part qui nous revient, à les promouvoir auprès de notre enfant.

Fait à le :

Signature du père :

Signature de la mère :